

Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (2463)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 12%

Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 16%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (2463)	Jury par défaut	Autres candidats	9	55	28	28	1
		Bacheliers professionnels toutes séries	5	21	21	21	2
		Bacheliers technologiques toutes séries	10	57	55	55	4

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (2463)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	22	13	13	1	100 %
			Masculin	33	15	15	0	0 %
			Total	55	28	28	1	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	8	8	8	0	0 %
			Masculin	13	13	13	2	100 %
			Total	21	21	21	2	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	21	21	21	0	0 %
			Masculin	36	34	34	4	100 %
			Total	57	55	55	4	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (2463)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	1	0	
				Sans mention	8	8	8	0	
				AB	15	15	15	0	
				B	2	2	2	0	
				Total	26	26	26	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	22	2	2	1	100 %
				AB	6	0	0	0	0 %
				TB	1	0	0	0	0 %
				Total	29	2	2	1	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	2	2	2	0	0 %
				Sans mention	6	6	6	0	0 %
				AB	9	9	9	2	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				B	4	4	4	0	0 %
				Total	21	21	21	2	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Sans mention	21	19	19	2	50 %
				AB	23	23	23	2	50 %
				B	9	9	9	0	0 %
				TB	4	4	4	0	0 %
				Total	57	55	55	4	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (2463)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	22	22	22	0	0 %
			En réorientation	6	6	6	1	100 %
			Non scolarisés	8	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	19	0	0	0	0 %
			Total	55	28	28	1	100 %
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	17	17	17	2	100 %
			En réorientation	3	3	3	0	0 %
			Non scolarisés	1	1	1	0	0 %
			Total	21	21	21	2	100 %
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	52	51	51	4	100 %
			En réorientation	5	4	4	0	0 %
			Total	57	55	55	4	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (2463)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	51	51	51	4
			Autres doublettes	5	4	4	0
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée agricole Charlemagne - BTS - Agricole - Agronomie et cultures durables (2463)	Jury par défaut	Gestion des ressources et alimentation & Territoires et technologie	91,1 %	92,7 %	92,7 %	100 %
		Autres doublettes	8,9 %	7,3 %	7,3 %	0 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats Disciplines techniques et scientifiques : Notes obtenues en biologie-écologie, SVT, EAT, agronomie, zootechnie, agroéquipement, physique-chimie (si présentes).	Bulletins scolaires de 1ère et Terminale	Essentiel
	Pour les titulaires d'un bac : Moyenne générale et notes obtenues dans les disciplines techniques et scientifiques	Relevé des notes du bac, bulletins scolaires	Important
	Niveau de français candidats étrangers	Justificatif d'un niveau B2	Très important
	Avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir dans la filière BTSA ACD.	Fiche Avenir (si présente)	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail, autonomie, capacité à s'investir	Fiche avenir pour les candidats de terminale.	Important
	Pour les candidats titulaires du bac : évaluation de leur parcours postbac (service civique, césure, expérience professionnelle, mobilité, formation supérieure ...)	Lettre de motivation, rubrique "Activités et centres d'intérêt".	Important
Savoir-être	Dynamisme et attitude	Appréciations des bulletins	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Existence ou réflexion sur un projet professionnel	Lettre de motivation	Important
	Connaissance du contenu des différents modules de la formation	Lettre de motivation	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences, stages, activités	Lettre de motivation et rubrique "Activités et centres d'intérêts".	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Biologie/Ecologie (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STAV

- Gestion des ressources et alimentation (EDS)
- Technologie (EDS)
- Territoires et technologie (EDS)

Série STD2A

- Physique/Chimie (EDS)

Série STI2D

- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Les très mauvais dossiers au niveau des résultats dans les disciplines techniques et scientifiques et les dossiers indiquant des problèmes de comportement, d'assiduité
- les candidats issus de pays non francophones n'ayant pas produit un test niveau B2

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite. Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Ce critère est pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les vœux sont examinés par une commission d'enseignants de technique et de matière générale en BTSA ACD suivant les critères du tableau synoptique.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

CONSEILS AUX CANDIDATS

- Connaître le contenu de la formation choisie.
- La lettre de motivation doit faire apparaître la motivation et le projet professionnel. Cette lettre doit être rédigée personnellement, sans influence de support internet (lettre type) ou d'une tierce personne. Dans cette lettre, présenter l'intérêt porté aux questions liées au monde agricole. Mettre en avant, dans la lettre, toutes les expériences dans le domaine professionnel qui permettent au jury d'apprécier les capacités des candidats dans d'autres domaines que ceux de la scolarité.
- Le dossier scolaire (bulletins) doit être complété, notamment pour les candidats de nationalité étrangère : notes et appréciations sont des éléments essentiels dans l'étude des candidatures

Signature :

Nicolas NOUAIL,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée
agricole Charlemagne